Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises jeudi à 8 heures du soir.

VENDREDI 30 juillet 1915.

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs — Temps clair; vents légers et variables.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit:

Heure—	Température
7 a. m.	82
9 a. m.	92
11 a. m.	93
1 p. m.	89
3 p. m.	87
5 p. m.	87

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 29 juillet 1915 à la Nouvelle-Orléans:

Heure—	Temp.	Vent.	Pluie.
7 a. m.	83	SE-2	.00
7 p. m.	84	S-6	.00

ALLEMAGNE ET AUTRICHE

Suite de la 1ère page

groise. Un communiqué officiel de notre marine annonce que le 27 juin au matin nos croiseurs légers et torpilleurs ont attaqué le chemin de fer d'Ancône à Pezaro et bombardé la station, les magasins, dépôts et ponts de chemins de fer tout le long de la côte avec grand succès. Plusieurs locomotives et des trains entiers ont été détruits. Les entrepôts du chemin de fer à Fans ont pris feu et l'incendie a causé une violente explosion; en même temps nos hydro-aéroplanes ont bombardé la gare, une batterie, les casernes et d'autres points d'importance militaire à Ancône et revenant sans perte aucune. Pas trace de forces navales ennemies.

LE ROULEAU COMPRESSEUR.

Paul-Louis Courier ayant conseillé de se méfier des métaphores, cette parole de sagesse a été perdue, comme c'est le sort coutumier des paroles de sagesse, et la métaphore du "rouleau compresseur" a évoqué, chez tous les Alliés avides d'une prompte victoire, l'image d'une énorme masse russe, écrasant tout sur son passage, d'une seule traite, jusqu'à Berlin.

Bien que les auteurs des plus fameuses métaphores, dupes d'eux-mêmes et du mirage des mots, n'aient pas toujours su très exactement ce qu'ils voulaient dire, il est probable que le colonel Repington entendait la sienne dans ce sens, que l'événement a démenti.

Il semble pourtant qu'il ne se soit pas trompé, mais à son insu. Un ingénieur me faisait observer, en effet, que le propre du rouleau compresseur n'est pas de se précipiter comme un torrent, mais d'aller et de venir, lentement, lourdement, dix et vingt fois, sur le même morceau de route, jusqu'à ce que tous les cailloux soient rompus et enfoncés dans le sol fortement tassé.

Or, c'est bien ainsi que procède la stratégie russe. Toutes ces routes, de Kovno à Tilsit et à Insterburg, de Suwalki à Augustow et aux lacs de Mazurie, de Varsovie à Plock et à Lipno, de Lowicz à Lodz et à Kalisch, d'Ivangorod à Kielce, de Lemberg à Tarnow, de Stanislau à Koloméa et à Czernowitz du Niemen à la Prégel, de la haute à la moyenne Vistule, de la Wartha à la Pilica, de la Dunajec au San, du Dniester aux Karpathes, combien de fois les armées russes les ont déjà faites, dans tous les sens, du nord au sud, du midi au septentrion, de l'est à l'ouest, de l'occident à l'orient, victorieuses et vaincues, simple magnifiquement dans le succès, disant "nitchevo" à la défaite, impassibles, toujours puissantes, broyant l'ennemi qui se retire, se retournant quand il poursuit, pour lui passer sur le corps, faisant sonner comme l'airain, sous leurs bottes pesantes, la steppe glacée par l'hiver ou brûlée par l'été.

La véritable, l'effroyable guerre d'usure, la voilà. Si meurtrière qu'elle ait été à la longue, ce n'est pas celle des tranchées.

Il serait évidemment ridicule de contester son importance, même dans cette forme atroce de la guerre, au terrain conquis ou perdu. Il n'est pas indifférent que les Austro-Allemands soient sur la Dunajec ou sur le San sur la rive gauche ou sur la rive droite du Dniester. Mais les pertes en hommes ne sont pas très souvent compensées, pour les Austro-Allemands, dans leur guerre contre les Russes, par les gains de terrain les plus avntageux. Même quand ils sont vainqueurs, les Allemands perdent beaucoup plus d'hommes que les Russes, en raison de leur invariable tactique, sans doute obligée, les attaques en colonnes, en masses profondes, où des régiments entiers tombent les uns après les autres "comme des pans de murs", où l'artilleur ennemi, sans se relâcher de sa besogne de justicier, sent la pitié lui serrer la gorge devant l'horreur des hécatombes. Et, alors même que les pertes seraient, de part et d'autre, numériquement égales, celles des Allemands seraient cinq ou six fois plus lourdes — non pas que la vie d'un soldat poméranien ou saxon vaille plus que celle d'une cosaque du Don ou d'un fantassin de Wolynie ou du Caucase, mais parce que la réserve germanique s'épuise et que, pour un Russe qui tombe, cinq ou six Russes prennent aussitôt sa place.

POLYBE.

France, Russie et l'Italie

Suite de la 1ère page.

continue. Sur les parties supérieures de la Bug et de la Zlota-Lipa, violents feu d'artillerie et essais de la part de l'ennemi de vouloir avancer par détachements.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.

Rome, 29 juillet. — Le ministère de la guerre publie le communiqué suivant:

Notre adversaire profitant du brouillard a essayé une attaque contre nos positions du col de Gattiatore entre les monts Chiadeni et Avenzia en Carniole, mais fut immédiatement repoussé par notre contre-attaque. Nos détachements alpins ont attaqué quelques tranchées ennemies devant des positions à Valpiccolo et occupé le plus grand nombre. Sur le plateau Carso nous avons passé la journée d'hier à fortifier les positions importantes conquises le jour précédent. Dans le centre nous avons fait des progrès remarquables, grâce à la prise de fortes tranchées ennemies qui nous a permis de développer notre ligne de déploiement. Les dernières nouvelles placent le nombre de prisonniers faits le 26 à 102. Sur le reste du front il n'y a pas de changement important.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

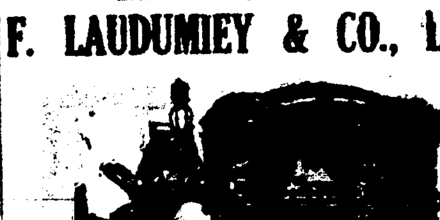

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

EXCURSIONS
Musique et danse
Steamer HANOVER
A Mandeville.....50 cents
(Correspondance par tramways électriques à Abita Springs et Covington.)
SAMEDIS
Milneburg, train à 1:45 p. m.; Spanish Fort, tramways à 2 p. m. et 6:30 p. m.
DIMANCHES
Milneburg, train à 7:45 a. m.; Spanish Fort, tramways à 8 a. m., 2 et 6:30 p. m.
MERCREDIS
Milneburg, trains à 7:45 a. m. et 4 p. m.; Spanish Fort, tramway à 8 a. m.
PRIX ET HORAIRES JOURNALIERS
(Exceptés Samedis et Dimanches)
Mandeville 50c, et Madisonville 75c.
Milneburg, train à 4 p. m.
Marchandises reçues tous les jours à la quai de la rue Girod.
Louisiana Steamboat & Ferry Co., 802 rue Commune. Téléphone M. 599.

5mai—mar ven dim

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 323 rue Chartres. Téléphone, Main 3497.

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Juli.
22 sept—1an

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou avec ornements en cuivre. S'adresser 323 Chartres, au directeur. 9 mars—tf

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs inocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."
7mars—dim mer ven—tf

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS
(Exigez l'Étoile (Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

CHICAGO	3 août, 3 p. m.
ESPAGNE	7 août, 3 p. m.
ROCHAMBEAU	14 août, 3 p. m.
LA TOURAINE	21 août, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
902 rue Commune. Nouvelle-Orléans.

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ETES-VOUS ABONNE?

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2800.

New Orleans Great Northern R.R.
EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches et Mercredis
À LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.
Trains de plaisir à Bogalusa
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."
Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4800.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
FRISCO LINES
AGENT DES BILLETS
229 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terrain de valeur dans le Deuxième District, sur la rue Cortez, entre les rues Canal et Douane (dans l'Ilet rue Télémaque).

Henry Seidel vs. Succession de Mlle Ruth Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,056 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., y appartenant ou y ayant effet, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cortez, Canal, Télémaque et Douane; lequel dit lot est désigné par le No. 11 et joint le lot No. 12 sur un croquis fait par Edgar Pille, député voyer de la ville, le 13 juin 1897, annexé à un acte de vente passé devant J. M. Queyrouz, notaire, sous date du 25 août 1897. Les dits lots portant les Nos. 11 et 12 étant à une distance de cent soixante-trois pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et le dit lot No. 11 (onze) mesure trente pieds de face à la rue Cortez par une profondeur de cent trente-huit pieds, six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS
Avocat pour le demandeur.
Juil 30—août 6 13 20 27—sept 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une licence d'Etat et de Ville, 1915, pour buvette.

New Orleans Brewing Company vs. Louis Bonanno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 113,283—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 9 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

En face de l'entrée principale de nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis:

Une licence de buvette, pour la ville, année 1915, pour $506; une licence de buvette, pour l'Etat, année 1915, pour $200.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN J. McCLOSKEY,
Avocat pour la demanderesse.
Juil 29 30—août 4 9

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 2725 rue Chartres, entre les rues Port et St-Ferdinand.

Frank B. Twomey vs. Veuve Alfred Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,421 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Sept de l'Ilet No. Trois, borné par les rues Moreau (maintenant Chartres), Architecte, Port et St-Ferdinand. Le dit lot mesure vingt-six pieds et trois lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur de cent trente-huit pieds, un pouce et trois lignes de l'une des trois autres dites rues.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
Juil 30—août 6 13 20 27—sept 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Deuxième District, portant les numéros municipaux 603 rue St-Claude, et 1200-1208 rue St-Pierre, dans l'Ilet Promenade Carondelet et rue Nord Liberté.

Amelia Fischer vs. St. Claude Realty Co., Ltd., et. al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,171 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 134, borné par les rues Promenade Carondelet, St-Claude, St-Pierre et Nord Derbigny, lequel lot mesure cinquante-sept pieds, trois pouces et quatre lignes sur la rue St-Claude, de la rue Carondelet à la rue St-Pierre, cent cinq pieds six pouces de profondeur et de face sur la rue St-Pierre, cent-un pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la Promenade Carondelet, et soixante-cinq pieds, trois pouces et trois lignes en largeur sur la ligne à l'arrière, s'étendant de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WOODVILLE & WOODVILLE,
Avocats pour la demanderesse.
Juil 30—août 6 13 20 27—sept 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des propriétés de valeur améliorées du Troisième District, sur les propriétés 1, 2, 3 et 4 les bâtiments décrits portant les numéros municipaux 2018-20, 2022-24, 2026-28, 2030-32, 2034-36, 2038-40 rue Marigny; 2222-24, 2218-20 et 2214-16 rue Grant (ou Galvez), et No. 2031 rue des Champs-Elysées sur la propriété 5, portant le No. 2215 rue Marigny.

William H. Howcott vs. Era Realty Company, Limited, and Star Land Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,988 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir.

Premièrement: Sept certains lots de terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par l'ancien No. 10, nouveau No. 1024, bornés par les rues Champs-Elysées, Marigny, Genius et Célestine, les dits lots sont désignés par les Nos. 1, 2, 6, 8, 9, 10 et 12, et mesurent comme suit: Les lots Nos. 1 et 2 ont chacun trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face sur Champs-Elysées, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent et onze pieds, d'après un plan tiré par J. A. Puejo le 28 juillet 1829, déposé aux archives de Jules Mossy, anciennement un notaire de cette ville. Les lots 6, 8, 9, 10 ont chacun trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent onze pieds, d'après un plan tiré par R. Perrier le 4 mai 1836, déposé aux archives de C. Pollock, anciennement un notaire de cette ville. Le lot No. 10 forme le coin des rues Marigny et Genius. Le lot No. 12 a trente-et-un pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Genius par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces sur le dit plan de R. Perrier.

Secondement: Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, le dit lot est désigné par le No. 11, sur un plan tiré par R. Perrier le 4 mai 1836, déposé aux archives de C. Pollock, un ancien notaire de cette ville. Le dit lot No. 11 mesure, en mesure anglaise, trente-et-un pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Genius, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces.

Troisièmement: Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, désigné comme lot No. 6, ancien No. 5, mesurant trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de front sur la rue Marigny par une profondeur de cent onze pieds.

Quatrièmement: Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, désigné comme lot No. 7, mesurant soixante-trois pieds de face sur la rue Marigny par une profondeur de cent et onze pieds.

Cinquièmement: Un certain lot de terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No. 1171 (ancien No. 48), borné par les rues Marigny, Mandeville, Liberal (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti), le dit lot No. 10 mesure trente-et-un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Marigny, par une profondeur de cent vingt pieds et façant la rue Force (maintenant Tonti) et formant le coin des rues Marigny et Tonti.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
Juil 17 23 30—août 6 13 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jean Reynaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,011 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Veuve Jean Reynaud, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
A. D. DANZIGER, Avocat.
Juil 30—août 3 8

Succession de Andrew Hero, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,431 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George A. Hero, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
WILLIAM S. HERO, Avocat de l'exécuteur.
Juil 21 23 30

VENTES AUX ENCHERES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District. La seconde pièce avec bâtiments portant les numéros municipaux 1821 et 1823 rue Music, entre les rues Prieur et Roman.

Henry Prince vs. Celestin Lamazou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,651 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

I. Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Music, Roman et Arts, désigné comme lot C sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 août 1908, d'après quel croquis le dit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Music par une profondeur de cent cinquante-quatre pieds huit pouces entre lignes parallèles, excepté dix pieds de face à la rue Music, sur la même profondeur, vendus à E. A. Carrere Co., Ltd., d'après un acte devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 9 novembre 1911.

II. Deux certains lots de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Music, Roman et Arts, désignés comme lots A et B sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 août 1908, d'après quel croquis les dits lots mesurent comme suit: Le lot A mesure vingt-sept pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Music, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-sept pieds, et le lot B mesure vingt-sept pieds de face à la rue Music, ayant une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue N. Roman de cent vingt-sept pieds, trois pouces et trois lignes, de là sur une ligne allant vers la rue N. Roman sept pieds, quatre pouces et cinq lignes, de là une autre profondeur de dix-neuf pieds, dix pouces et six lignes par une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent cinquante-quatre pieds huit pouces, avec une largeur de trente-quatre pieds, quatre pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
Juil 16 23 30—août 6 13 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terrain de valeur sur le Boulevard Audubon (dans l'ilet C, borné par les rues Hickory, Mobile ou Claiborne, le Boulevard Audubon et la ligne de la propriété de l'Université de Tulane).

Oscar A. Schneidau vs. William P. Nurse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,976 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain sur le Boulevard Audubon, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet C, borné par le Boulevard Audubon, les rues Hickory, Mobile ou Claiborne et la ligne de la propriété de l'Université de Tulane, désignés par les Nos. 9 et 11, d'après un plan du Boulevard Audubon fait par Brown, voyer, daté du 9 février 1909, annexé à un acte devant Peter Stirff, notaire, le 18 mars 1909, d'après quel plan les dits lots mesurent chacun trente pieds de face au boulevard Audubon, et le dit lot No. 9 mesure cent cinquante-et-un pieds un pouce sur la ligne le séparant du lot No. 7, cent cinquante pieds neuf pouces sur la ligne de séparant du lot No. 11, et le dit lot No. 11 mesure cent cinquante pieds neuf pouces sur la ligne de séparation du No. 9 et cent cinquante pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot No. 13. Ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES SCHNEIDAU,
Avocat pour le demandeur.
Juil 3 9 16 23 30—août 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur amélioré dans le Premier District, portant le numéro municipal 531 rue S. Rocheblave, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Acme Homestead Association vs. Pierre Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,040 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 32, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane (anciennement Commune) et les rues Gravier, Rocheblave et Dorgenois, sur un plan marqué B en possession de Pierre Crabites. Lequel lot de terrain mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Rocheblave, la même largeur sur le derrière, par une profondeur de cent soixante-quatorze pieds, dix pouces et trois lignes sur l'une des lignes de côté et cent soixante-quinze pieds, un pouce et quatre lignes sur la ligne de côté du lot No. trente-et-un.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
Juil 16 23 30—août 6 13 18 19

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wallace J. Nelson vs. Steve Luening Jr.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,183 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un piano et tabouret, une lampe de salon, une chaise, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
E. I. MAHONEY,
Avocat pour le demandeur.
Juil 23 30—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Delta Construction Co., Ltd., vs. Mme Hanna L. Stewart, une femme sole.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,158 — En vertu d'un writ de fieria facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une garniture de salon, un dressoir et miroir, une table pour centre, un lavabo, une berceuse, trois chaises, un piano avec tabouret, un dressoir et miroir, un lavabo à glace, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
FRED VEITH, Avocat.
Juil 23 30—août 4

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Werlein, Ltd., vs. Martin M. Henry, et al., indv. and in solido.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,227 — En vertu d'un acte de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 31 juillet 1915, à 11 beures du matin, la propriété décrite ci-dessous, savoir:

Un piano et chaise, saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Ville pour la Paroisse d'Orléans.
MERRICK, GENSLER ET SCHWARTZ,
Avocats pour le demandeur.
Juil 20 26 30

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant les numéros municipaux 1509 et 1511 rue Ste-Anne, entre les rues Villeré et Robertson.

German-American Homestead vs. Bin Melazzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,904 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No. Deux, dans l'ilet No. 179, borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dessiné par William de Young, architecte, le 17 mars 1862, et déposé pour référence dans les archives de A. Barnett, notaire de cette ville. Le dit lot de terre mesure, en mesure anglaise, trente-et-un pieds, sept pouces et deux-huitièmes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de quatre-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. MITHOFF,
Avocats pour la demanderesse.
Juil 2 3 9 16 23 30—août 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 3111 rue Dryades, coin de la rue Delachaise (dans l'ilet avenue Louisiana et rue S. Remparts).

Henry Heilmers vs. First Troop Cavalry, Louisiana State National Guard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,864 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville (anciennement faubourg Plaisance), dans l'ilet borné par l'avenue Louisiane, les rues Dryades, Delachaise et S. Remparts (anciennement St-Denis), désignés comme lots dix-neuf, vingt et vingt-et-un dans l'ilet vingt-sept, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le dit lot 19 formant le coin des rues Delachaise et Dryades.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSIAH GROSS,
Avocat pour le demandeur.
Juil 17 23 30—août 6 13 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées dans le Troisième District, les bâtisses portant le numéro 323 rue Tricou, et aussi un terrain rue Bienvenu.

Pierre Senac vs. Mme Paul Jean Castay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,958 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 83, borné par les rues Bienvenu, Delery, Pont Alba et Tricou, lesquels lots sons désignés par les Nos. 47 et 21 sur un plan d'arpentage fait par J. A. D'Hemecourt, ancien député voyer de la ville, daté du 21 juin 1875 et déposé dans les archives de A. Barnett, ancien notaire de cette ville, d'après quel plan les dits lots mesurent comme suit, savoir: Le lot No. 47 mesure trente pieds, quatre pouces et sept lignes de face à la rue Tricou par une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds. Le lot No. 21 mesure trente pieds quatre pouces de face à la rue Bienvenu par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-six pieds dix pouces.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
O. S. LIVAUDAIS,
Avocat pour le demandeur.
Juil 10 11 16 23 30—août 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, portant les Nos. municipaux 420 et 422 rue Troisième, entre les rues Rousseau et Tchoupitoulas.

Mutual Building and Homestead Association vs. Michel G. Rentschler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 112,886—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terrain ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Rousseau, Tchoupitoulas et Quatrième, désigné par le No. Trois sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé devant J. C. Wenck, un notaire de cette ville, daté du 11 mai 1910, et commençant à une distance de soixante-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Troisième et Rousseau et mesure trente-quatre pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Troisième, la même largeur sur l'arrière, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-et-un pieds huit pouces. Le dit lot est composé du lot entier désigné par le No. Trois sur un croquis d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer de la ville, daté du 27 octobre 1890 et annexé à un acte de vente passé devant B. Ory, un notaire de cette ville, le 28 novembre 1890, et la portion sur l'arrière qui anciennement formait une allée commune, laquelle a été fermée il y a trente ans et ajoutée au dit lot.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
Juil 2 9 16 23 30—août 5